

ACADÉMIE DE BORDEAUX

29, cours d'Albret
Tél. : 52.44.75

Bordeaux, le 15 DECEMBRE 1972

Réf. à rappeler

ST/ 3832

*Le Recteur de l'Académie de Bordeaux*Objet : C.H.U. de Bordeaux-Pellegrin.
FACULTE DE MEDECINE -

Projet de décoration -

à

Monsieur Sergio di CAMARGO

Sculpteur
27 rue Eugène Varlin92 - MALAKOFF

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire connaître que Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles a accepté votre projet de décoration de la Faculté de Médecine, au Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux-Pellegrin.

Vous trouverez sous ce pli une copie de l'arrêté d'approbation.

La convention qui vous liera à l'Etat est en cours de préparation. Je vous demande de bien vouloir attendre, pour commencer votre oeuvre, que l'ordre vous en soit donné par mes services, ce qui ne pourra être fait qu'après mise au point de ladite convention.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

POUR LE RECTEUR :
Le Secrétaire Général

LE RECTEUR ,

PJ.

A. GAYRAUD

ARRÊTÉ

AUA-33-ARCHITECTES

13 DEC 1972

N° 6115-5188

Le Ministre des Affaires culturelles

- Vu l'arrêté du 18 mai 1951 portant règlement d'utilisation des crédits pour l'exécution de travaux de décoration dans les constructions scolaires, universitaires et sportives, ainsi que les circulaires prises pour son application,
- Vu l'arrêté de M. le Ministre de l'Education nationale, en date du 17 juin 1968, portant ouverture d'un crédit pour la décoration, au titre du 1 %, de la Faculté de Médecine - C.H.U. de BORDEAUX-PELLEGRIN (Gironde),
- Vu la proposition de l'architecte de l'opération tendant à attribuer une somme de quatre vingt dix huit mille huit cent trente deux francs (98 832 F.) à M. Sergio di CAMARGO, sculpteur,
- Vu l'avis exprimé par la 1ère section de la Commission nationale chargée de l'étude des projets de décoration dans les édifices publics dans sa séance du 8 novembre 1972,

ARRÊTÉ :

Article unique : M. Sergio di CAMARGO, sculpteur, demeurant 27, rue Eugène Varlin à MALAKOFF (Hauts-de-Seine), est agréé pour exécuter, d'après sa maquette acceptée par la 1ère section de la Commission nationale chargée de l'étude des projets de décoration dans les édifices publics :

- une sculpture en marbre blanc lisse mais non poli, rythmée suivant l'assemblage des pièces découpées d'un cylindre de 0,60m de diamètre environ en angles décroissants de 5 en 5 degrés, de 45° à 0° et inversés dans leurs directions les unes par rapport aux autres.

Ces éléments formant une sorte de colonne, seront scellés entre eux et assemblés par une tige en acier inox.

Cette sculpture placée sur une fondation en béton sera implantée sur l'esplanade située devant le bâtiment de l'administration de la Faculté de Médecine - C.H.U. de BORDEAUX-PELLEGRIN (Gironde).

Dimension : 6m de hauteur environ.

Pour ampliation
L'Administrateur Civil
Chef du Bureau des travaux de décoration
des édifices publics

Fait à PARIS, le - 7 DEC 1972
Pour le Ministre et par délégation,
L'Inspecteur général, Chef du Service
de la Création artistique,

B. ANTHONIOZ